

DEMI-PENSION

Inscription pour l'année 2015-2016

A la comptabilité

Madame, Monsieur

Demandent à inscrire leur fils / fille..... Classe :

1) A la demi-pension :

Lundi Mardi Mercredi Jeudi Vendredi

Sans porc

Soit Jours par semaine

Tarifs 7€ par repas

Ticket de cantine occasionnelle

Vendus par planche de 5 ou 10 tickets à acheter à la comptabilité

Date :

Signature :

Rappels :

- ~ **L'inscription à la demi-pension est valable pour une période entière et ne peut être modifiée que la semaine précédant les vacances de Toussaint, Noël, Février, Printemps. A la rentrée aucune modification ne sera acceptée après le 16 septembre**

Il n'y a pas de tarif dégressif pour la demi-pension.

En cas d'absence ponctuelle, la demi-pension n'est pas remboursée.

En cas d'absence prolongée pour une maladie d'une durée d'au moins 7 jours civils dûment constatée par certificat médical ou circonstance prévue à l'avance, les sommes trop perçues au titre de la demi-pension ne peuvent être remboursées que sur **demande écrite au service comptabilité .Merci d'appeler le 1^{er} jour d'absence la comptabilité afin que nous puissions décommander les repas (Tous repas commandé est dû)**

En cas de non-paiement d'une échéance due à son terme, l'établissement se réserve le droit de ne pas réadmettre à la demi-pension l'élève pour le mois suivant. Il en avertira la famille par lettre.